

Pantin, le 7 mars 2022,

Nous, directeur·trice·s et équipes de structures et d'institutions chorégraphiques, souhaitons exprimer notre très grande préoccupation concernant la guerre déclenchée en Ukraine et notre solidarité aux Ukrainien·ne·s ainsi qu'à toutes les populations touchées, à celles et ceux qui sont sur place qui tentent de se protéger, de résister et de survivre, à celles et ceux qui sont sur les routes et qui fuient ces actes de guerre, à celles et ceux qui suivent au jour le jour ces événements depuis d'autres pays. Nous pensons aussi aux citoyen·ne·s russes qui prennent des risques chaque jour en s'opposant à cette guerre.

Nos structures ont toujours été ouvertes aux autres et au monde. Elles le sont d'autant plus aujourd'hui pour ces personnes en situation d'exil que nous continuerons de soutenir et d'accueillir. Nous prenons la parole aujourd'hui en réaction à la situation en Ukraine. Cependant, notre engagement et notre soutien sont universels et nous les adressons à toutes les personnes migrantes et réfugiées.

Les structures que nous représentons sont prêtes, selon les capacités et les moyens des unes et des autres, à mettre à disposition leurs ressources afin d'accueillir tout·e artiste, tout·e professionnel·le des arts et de la culture en situation d'exil, de leur mettre à disposition des espaces de travail ou encore à créer avec elles·eux des espaces de dialogue. Pour cela, nos structures s'engageront dans une logique de concertation avec l'État et les collectivités territoriales, dont le soutien sera ici nécessaire.

Nous nous organisons avec un grand nombre de structures artistiques et culturelles ainsi qu'avec les ambassades et les Instituts français à l'étranger pour que nos actions soient mises en œuvre et portées collectivement. Nous sommes également d'ores et déjà en contact avec des artistes chorégraphiques ukrainien·ne·s qu'il·elle·s éprouvent ou non le besoin d'être accueilli·e·s par la communauté chorégraphique en France.

Association des Centres chorégraphiques nationaux
Association des Centres de développement chorégraphique nationaux
La Biennale de Lyon
Centre national de la Danse
Chaillot – Théâtre national de la Danse
Maison de la Danse de Lyon